LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

LE NUMERO 5 CENTIMES

DIXIEME ANNEE. — N° 181 — MERCREDI 29 JUIN 1904

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr
Autres Départements . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

Notre Nouveau Concours

Le Concours a commencé le

DIMANCHE 15 MAI

Il est

Facile, Simple, Attrayant

De plus

LES PRIX

attribués aux gagnants sont tous importants. C'est d'abord

Un GRAND PRIX de

CINQ MILLE FRANCS

EN ESPECES

Dix autres prix de

CENT FRANCS EN ESPECES

seront attribués aux DIX GAGNANTS suivants.

Plus de

500 autres prix

seront enfin distribués aux gagnants de ce

NOUVEAU CONCOURS

POUR Y PRENDRE PART

il suffit de lire attentivement notre intéressant feuilleton historique

L'Assassinat

DE LA RUE DES OYERS

Chaque jour, dans ce feuilleton, nous supprimons UN SEUL MOT.

Sur un tableau que nous mettrons à leur disposition, avant la fin du feuilleton, nos lecteurs auront à indiquer quels sont les mots supprimés AUX ENDROITS LAISSES EN BLANC dans le corps des feuilletons.

Les prix seront attribués à ceux qui enverront le plus grand nombre de mots exacts.

LE CONCOURS

sera fermé avant la fin du feuilleton

C'est alors que LES SOLUTIONS DEVRONT NOUS ETRE ENVOYEES.

CONDITION TRES IMPORTANTE : Chaque tableau envoyé devra être accompagné des *BONS DE CONCOURS* que nous publions chaque jour en fin du feuilleton.

On peut se procurer dans nos bureaux et chez nos dépositaires les numéros contenant, avec les bons déjà publiés, le commencement de L'ASSASSINAT DE LA RUE DES OYERS.

La Journée d'Hier

L'amiral Togo a envoyé au gouvernement japonais un rapport détaillé sur le désastre russe à Port-Arthur. — L'émotion et la colère contre la criminelle incurie des chefs grandissent à Pétersbourg. — D'après un rapport officiel russe les armées japonaises poursuivent leur marche en avant en Mandchourie.

—o—

La Chambre a continué la discussion de la loi de deux ans.

—o—

La Commission d'enquête sur le chantage des Chartreux a entendu diverses dépositions. — Elle a flétri implicitement l'infâme conduite des moines distillateurs de calomnies.

—o—

M. Mazet, entendu par la commission, a formellement déclaré que le député clérical Pichat et le forban Besson avaient machiné toute l'odieuse campagne de calomnies contre M. Combes.

—o—

Le résultat du referendum des ouvriers boulangers de la Seine a été proclamé. — En présence du nombre considérable d'abstentionnistes, la continuation du travail a été décidée.

Organisation Industrielle

Sous ce titre, notre collaborateur Jaurès publie, dans *l'Humanité*, l'article suivant que nous jugeons à propos de reproduire parce qu'il intéresse particulièrement nos lecteurs.

Quand la Commission des textiles s'informait, il y a quelques mois, dans le Nord, de la condition de l'industrie cotonnière, les grands patrons lui répondirent que la crise était si grave, si profonde, que les producteurs de tous les pays songeaient à une organisation et réglementation internationales de l'industrie. C'est l'Angleterre qui prenait l'initiative. C'est elle qui proposait une entente destinée d'abord à lutter contre les spéculations américaines sur la matière première, sur le coton, et aussi à répartir entre tous les industriels un chômage qui permît l'écoulement des stocks. Le récent Congrès international cotonnier de Zurich, dont notre ami Desmons a parlé ici même, est entré dans ces vues.

Il y a huit jours, à Paris, s'est tenu, comme on le sait, un Congrès français qui avait pour objet de décider si la France accepterait ce système de réglementation. Les trois grands syndicats patronaux de l'industrie cotonnière de l'Est, du Nord et de la Normandie étaient représentés. M. Méline présidait le Congrès et c'est lui qui en a défini, dans un discours très substantiel, la pensée maîtresse.

Il a proclamé que l'heure de l'isolement était passée, que tous les industriels du monde entier, dans une même industrie, étaient étroitement solidaires, et que tous étaient perdus s'ils ne substituaient un régime de production organisée et ordonnée à la concurrence anarchique qui sévissait sur le marché universel. Ce n'est pas seulement pour lutter contre les excès de la spéculation sur la matière première, ce n'est pas seulement pour distribuer entre eux le chômage selon les règles certaines, c'est encore pour prévenir un nouvel encombrement du marché, un nouvel avilissement des prix, que M. Méline invite les producteurs à s'unir. Il faut qu'ils restreignent leur production par un chômage systématique et obligatoire. Il faut aussi qu'ils établissent des prix de vente uniformes au-dessous desquels aucun d'eux ne puisse descendre.

Que devient, en ce système, « la liberté de l'industrie ? » Que devient cette initiative individuelle que le capital glorifie si volontiers contre le socialisme ? Tous les industriels seront tenus de faire chômer une proportion déterminée de leurs broches, selon des règles fixées par un Comité central. Ou s'ils ne chôment pas, ils devront payer, pour chacune des broches irrégulièrement utilisées par eux, une « indemnité de chômage », une sorte d'amende qui entrera dans un fonds de réserve commun à toute l'industrie. Ils ne pourront plus, par un abaissement de leurs prix de vente, élargir leurs débouchés. Ils seront liés au prix de vente commun, établi d'après les moyennes, pour l'ensemble des producteurs.

Quoi ! si un industriel ingénieux et audacieux a amélioré son outillage avant les autres, s'il a diminué son prix de revient, s'il peut abaisser son prix de vente et appeler à lui un grand nombre d'acheteurs, il n'en aura pas le droit ? Non, il n'en aura pas le droit. Il aura, il est vrai, un bénéfice plus grand que les autres, puisque ses prix de vente seront les mêmes et son prix de revient inférieur: mais il ne pourra faire bénéficier le public, les consommateurs, du perfectionnement technique qui a diminué les frais de production. Il ne pourra pas bénéficier lui-même de l'accroissement de clientèle qui résulterait du bon marché du produit. Ainsi le veut le salut de l'industrie, devenu la loi suprême devant laquelle toutes les initiatives individuelles doivent s'effacer, toutes les libertés individuelles s'incliner. Et c'est à ce collectivisme patronal de la production réglementée, de la vente réglementée, qu'a adhéré le grand Congrès cotonnier. Je signale le fait, en passant, à M. Bourguin, qui reproche précisément au collectivisme de substituer aux prix résultant de la loi de l'offre et de la demande, des prix arbitrairement établis sur des moyennes impossibles à déterminer exactement.

C'est bien sur des moyennes que M. Méline et les grands patrons entendent régler le prix commun de vente. Et M. Méline va au devant des difficultés.

Il dit que la variété immense et le perpétuel changement des articles de la production cotonnière rendent difficile l'établissement de prix de vente généraux et constants. Mais il ajoute aussitôt qu'il suffira de déterminer les prix des articles les plus importants, des articles-types ; et c'est par rapport à ceux-là que les prix des variétés seront classés.

A merveille : mais M. Méline et les grands patrons cotonniers qui l'applaudissaient ont-ils donc oublié que tout récemment encore les industriels se refusaient, dans le Nord, à instituer, d'accord avec les ouvriers, un tarif général des salaires, des prix de façon pour les divers articles, en alléguant la complexité et la variabilité de l'industrie ? Ils déclarent maintenant possible pour la fixation des prix de vente ce qu'ils ont déclaré impossible pour la fixation des prix de travail. C'est une monstrueuse inconséquence et où éclate tout l'égoïsme du capital. Il est impossible, en effet, d'établir les prix de vente des divers articles, si on ne détermine pas les éléments de ces prix : or, le salaire, le prix du travail, est un de ces éléments nécessaires. M. Méline le reconnaît lui-même, puisqu'il dit que les prix de vente devront être calculés de façon à assurer un salaire misorunable. Mais alors, pourquoi refuser de discuter avec les ouvriers, dans des Commissions mixtes, ces salaires ? Pourquoi prétendre contre les ouvriers, que la complication extraordinaire de la production rend impossibles des tarifs uniformes du travail dans toute la région du Nord, quand on propose d'établir, pour toute la France, des prix de vente uniformes dans lesquels seraient nécessairement inclus les tarifs du travail ? Jamais la duplicité des dirigeants de l'industrie ne s'est plus audacieusement étalée. Et si l'on songe que c'est la résistance patronale au fonctionnement des Commissions mixtes et à l'étude d'un tarif unifié des salaires qui a suscité ou enveniné dans le Nord tous les conflits, qui a prolongé les grèves de Lille et de Roubaix, aigri les esprits et les cœurs dans le Cambrésis et à Neuvilly, la responsabilité des patrons apparaîtra bien redoutable. M. Motte était présent au Congrès cotonnier. Il y jouait un grand rôle. Il n'a pas protesté un instant contre les théories de M. Méline. Le voilà donc obligé de soutenir, devant les patrons du Nord, que malgré la diversité innombrable des articles et leurs incessantes métamorphoses, il est possible de déterminer des tarifs communs à toute la région. Et du coup toute la politique patronale dans le Nord, politique de morcellement et de dispersion, est renversée.

JEAN JAURES.

Choses du Jour

LA POLITIQUE ET L'ARGENT

Je ne sais pas si l'honorable M. Mascuraud a lu le « Temps » de lundi dernier. S'il l'a lu, il a certainement dû faire la même réflexion que nous : c'est que les lois de la morale sont singulièrement variables, suivant les pays !

Voici, en effet, l'histoire pleine d'actualité que rapporte le « Temps » de lundi :

— « Un curieux événement vient de se produire à la Chambre des Communes. On fit comparaître devant une assemblée de parlementaires des deux Chambres, réunis officiellement dans une salle de commission, certain personnage qui, depuis plus de vingt années, avait dû répartir des sommes énormes et faire un trafic permanent d'influences pour servir aux élections du parti gouvernemental. Circonstance aggravante, le syndicat dont il était l'agent avéré, opère secrètement. Sa carrière était finie. Il fallait se retirer.

» Cependant les juges se réunirent. Ils désignèrent comme président le duc de Norfolk, maréchal de la cour, un des plus grands seigneurs anglais, le plus catholique des pairs, le plus intègre des hommes. Le premier ministre, M. Balfour, se rendit devant l'aréopage. L'un et l'autre prirent la parole.

» O surprise ! ce fut pour couvrir de fleurs l'homme qui comparaissait devant eux avant de prendre sa retraite. Pour le couvrir de fleurs. Mais aussi pour le couvrir d'or.

» Car, à l'issue de son discours, M. Arthur Balfour, premier ministre s'approcha du comparant, et lui mit dans la main un chèque de *cinquante trois mille francs !* Les murs de la salle ne croulèrent point de stupeur. L'assistance applaudit au contraire avec enthousiasme. Et, demain, M. Balfour ne sera point traîné dans la boue. Car le personnage qu'il honorait de son chèque et de son discours, s'il porte un nom obscur, est le secrétaire général de la très puissante Fédération des associations conservatrices : et il appartient à un pays où l'on ne fait point de la politique pour avoir de l'argent, mais où l'on sait qu'il faut avoir de l'argent pour faire de la politique. »

Le « Temps » qui nous fait ce fin récit, est bien un journal trop grave pour que l'on puisse mettre sa sincérité en doute. Nous tenons donc pour exacte, l'information qu'on vient de lire, et nous la livrons aux méditations de ceux de nos concitoyens qui se sont indignés, avec la « Dépêche » et autres « Croix », que M. Mascuraud ait reçu cent mille francs d'un M. Chabert, pour la propagande républicaine !

G. SIAUVE-EVAUSY.

CHRONIQUE

LA LAIDE

Claudie Servantin, restée orpheline à seize ans, avec un héritage de quatre mille francs de rente, derniers vestiges d'une belle fortune maternelle que son père avait dilapidée au jeu et avec les donzelles, n'ayant aucun parent auquel elle pût demander protection et appui, avait accepté l'hospitalité de vieux amis de sa famille disparue, les Marnepont.

Le père, la mère et fils unique Marnepont, habitaient à Paris, un vieil hôtel Louis XV, qui n'avait qu'en partie été restauré sous le premier Empire.

Sans avoir, ce que l'on est convenu d'appeler le grand luxe, les Marnepont étaient à l'aise. Une trentaine de mille livres de revenu s'ajoutant à des émoluments fort appréciables et des jetons de présence d'administrateur de plusieurs sociétés de crédit dont M. Hubert Marnepont, le père, faisait partie, constituaient l'aisance de l'hôtel pour les trois Marnepont.

La maison toutefois, n'était pas très gaie, par suite du peu de présence qu'y faisaient le propriétaire et son rejeton, Mme Marnepont n'ayant pas le goût des femmes d'intérieur.

Aussi, acceptèrent-ils avec joie la venue de Claudie Servantin, lorsque celle-ci sur leur invitation, arriva se joindre à eux et qu'en peu de jours elle eut mis la maison en ordre, puis qu'insensiblement elle sut la rendre plaisante, confortable et attirante.

Le charme du bien-être et l'habitude aidant, une cuisine succulente, des fleurs et des plantes, disséminées dans les coins et sur les tables, de la musique discrète, le soir, tout cela fit que le père et le fils Marnepont arrivèrent inconsciemment à se plaire chez eux et ne délaissèrent plus aussi complètement leur logis après dîner.

Claudie Servantin, si elle avait les dons d'une ménagère experte, qui manquaient absolument à Mme Marnepont ; si elle était accorte, gracieuse, musicienne, agréable, n'avait pas reçu de la nature le don que tant de gens estiment par dessus tout : la beauté !

Non. Claudie Servantin n'était pas belle.

Chez elle, en Vendée, où elle avait été élevée au couvent des Ursulines, ses compagnes envieuses de son esprit, de sa bonté, de sa droiture, de sa générosité et de toutes ses aptitudes d'adresse, l'avaient surnommée « La Laide ». Ce surnom malveillant, non seulement lui était resté, mais était devenu une notoriété la suivant partout.

Elle ne s'en était pas autrement trouvée choquée, bien que c'eût été pour elle une blessure profonde à son amour-propre et elle sentait que la désapprobation l'avait suivie aussi jusqu'à Paris, où les Marnepont en lui laissant chez eux toutes les obligations, semblaient lui dire : « Pauvre laideron, combien tu dois nous être reconnaissante, de nous laisser gâter et idolâtrer par tes soins continuels ! Qui voudrait de toi ? »

« La Laide », quoique mise sans prétention, savait toujours être habillée avec un goût parfait, une distinction rare.

De plus, lorsqu'on lui avait parlé pendant quelques instants, sa laideur disparaissait totalement sous son charme de simplicité aimable vis-à-vis des uns, et par sa bonne grâce à l'égard des autres.

Claudie Servantin, n'ayant aucune prétention à être remarquée pour ses qualités d'esprit ou de cœur, ne briguait nullement l'honneur d'être épouse.

A quoi bon ? puisqu'aucun homme depuis quatre ans qu'elle habitait Paris, parmi tous les camarades de Pierre Marnepont, le fils, n'avait cherché ses faveurs et il lui avait plu. Un seul, qu'elle avait été à même de juger, au jour le jour, à sa juste valeur, Pierre Marnepont, l'avait conquise, sans qu'il s'en doutât le moins du monde.

Il avait la réputation d'un gommeux noceur.

Gommeux ! Pierre ! en aucune façon. Il aimait les soins de la toilette, et plus minutieux de sa tenue et de sa correction que ses camarades, ceux-ci mettaient sur le compte d'une coquetterie maladive excessive le plaisir qu'il prenait à se bien tenir.

A vingt-sept ans, grand, finement pris de taille, le visage ouvert et très régulier, éclairé par des yeux bleus expressifs, le teint bronzé et hâlé par des stations répétées à la mer, ses cheveux châtain-clair, coupés en brosses, son air énergique faisaient que Pierre Marnepont était tout indiqué pour plaire à la plus difficile, ayant encore pour lui, cette beauté saine qui donne l'assurance à un homme jeune, vigoureux, robuste et menant une vie simple et ordonnée.

Pierre sortait cependant le soir, de temps à autres, après dîner et ne rentrait rue de Poitiers qu'au petit jour.

Comme c'était Claudie Servantin qui s'occupait elle-même avec un soin jaloux de son linge et de ses effets, les soirs où elle savait qu'il était « engagé », ses vêtements les plus neufs, ses cravates et ses chaussures, son chapeau, étaient passés par elle à l'inspection. Elle tenait à ce que l'élu de son cœur, eut tous les atouts dans son jeu, pour plaire à ses conquêtes.

Et ce n'était pas non seulement pour sa beauté mâle qu'elle l'aimait : Claudie Servantin connaissait les hautes qualités morales du jeune homme qui n'en faisait nullement montre ; tout au contraire.

Elle l'aimait dévotement, dans le plus profond secret de son bon cœur. Lui, avait pris l'habitude également de s'en rapporter pour tout à Claudie Servantin, ne se doutant nullement qu'il put être aussi pleinement, aussi admirablement adoré en silence.

Un jour qu'il rentrait plus tôt que d'ordinaire, dans sa chambre, il vit Claudie Servantin près de la fenêtre, lui tournant le dos, et tenant dans ses mains une de ses photographies qu'elle ne cessait de contempler que pour la couvrir de baisers. Elle ne l'avait pas entendu rentrer ; il repartit de même.

A partir de ce jour, Pierre Marnepont ne sortit presque plus le soir.

Son père et sa mère partant dans le midi, il resta seul avec l'amie dévouée, fidèle, qui conduisait toujours à merveille la maison, ne laissant pas plus que par le passé, percer le moins du monde son amour et sa désespérance.

Pierre Marnepont à vivre seul à seul avec Claudie Servantin, de plus en plus simplement et naturellement charmante, ne vit plus sa laideur.

A son tour, il l'aimait d'amour et profondément aussi.

Durant plusieurs jours il parut troublé, inquiet, fébrile, puis un soir, après leur dîner en tête à tête, il lui dit spontanément : « Claudie, je me bats en duel à l'épée, demain matin ! »

Claudie Servantin se leva comme mue par un ressort, devint très pâle, mit la main gauche sur son cœur et lui tendant la droite : « Si c'est votre devoir, Pierre, vous faites bien ».

Le lendemain, vers dix heures du matin, Pierre Marnepont revint le poumon perforé, porté sur une civière, livide et sans connaissance.

Durant trois semaines, Claudie Servantin se colleta avec la mort, puis un jour le docteur levant au blessé son dernier appareil, lui dit : « Je vous permets de remercier celle à qui vous devez la vie, votre chère et vaillante garde-malade ».

Pierre entourant de ses bras le cou de Claudie, lui murmura à l'oreille :

« Je t'aime autant que tu m'aimes, ma Claudie, tu es pour moi la plus belle comme la meilleure, tu seras ma femme ! »

LUDANA.

Çà et Là

L'HUMOUR DU GENERAL

Le général anglais Hamilton, dans un banquet offert aux attachés militaires à Tokio, a porté un fort joli toast à ses amphytrions. Naturellement, le général a dû faire allusion au conflit russo-japonais. Il s'est tiré de cette difficulté avec beaucoup d'adresse. « Je suis un vieux renard, a-t-il dit, qui, en dormant, a toujours un œil ouvert. Cet œil me dit que vous êtes très favorisés en ce qui concerne vos généraux, qui sont jeunes et actifs et ont sur les généraux continentaux l'immense avantage d'avoir fait la guerre dans les conditions modernes. La théorie est une chose nécessaire et bonne, mais un proverbe de mon pays dit qu'une once de pratique vaut mieux qu'une tonne de théorie. »

L'orateur a fait ensuite avec beaucoup de tact l'éloge des officiers et des soldats. Il a ajouté : « Je n'ai parlé, jusqu'à présent, que de l'armée ; mais, outre que la marine n'a eu besoin de personne pour faire parler d'elle, vous comprendrez tous que ce que j'ai dit de l'une s'applique aussi bien à l'autre. » Si les convives étaient heureux d'entendre un général anglais s'exprimer avec tant de ferveur sur les qualités de leur armée et de leur marine, on le devine aisément. Sir Hamilton avait d'ailleurs fait preuve d'un tact parfait. Il avait même montré que beaucoup croyaient en Europe au succès final des armes japonaises : « Pour vous montrer jusqu'où l'on admet que vous puissiez aller, avait-il dit, un de mes amis m'écrit d'Oxford qu'on vient d'y parier que l'amiral Togo atteindra Moscou. »

L'annonce d'un tel pari devait forcément soulever l'enthousiasme des convives. Le général Hamilton, qui est d'un pays où l'humour est toujours en honneur, laissa ses auditeurs se réjouir, puis il fit une petite réserve :

— Il est vrai que le pari a été fait à deux mille contre un !

Ce correctif remettait tout au point. Il est évident, en effet, que le parieur d'Oxford ne s'engageait guère et n'inspirait pas la confiance. Un bon Anglais doit être prudent même quand ses sympathies sont en jeu.

ÉCHOS ET NOUVELLES

UN COMTE A VENDRE

Cueilli dans les petites annonces d'un journal allemand cette offre suggestive :

« Offre de mariage : comte impérial *(sic)* trente-trois ans, désire épouser une dame qui lui conviendrait, quelle que soit sa religion, et qui aurait une dot de 5 millions. L'épousée pourrait devenir dame d'honneur à la cour, adresser communications à... Le comte possède pour le moment 220.000 fr. ; il est fils unique. »

Il paraît que les annonces de ce genre sont assez fréquentes dans la vertueuse Allemagne, où les « comtes impériaux » n'ont point l'habitude d'attacher leurs blasons avec des saucisses.

—o—

SPORT FEMININ ANGLAIS

Savez-vous quel est le dernier cri de la fashion sportive féminine en Angleterre ?... Tout bonnement le saut à la corde que nous avons tous pratiqué à l'âge tendre des premières culottes. Ainsi en a décidé la Ladies Field qui fait autorité en la matière. La Ladies Field estime que « la seule forme d'exercice qui semble réellement fashionable » (car on ne peut appeler exercice le fait de conduire une automobile), est l'art renaissant du saut à la corde.

Un gentleman va, paraît-il, prêchant partout aux dames l'excellence et la « fashionabilité » de ce sport ; il a fait déjà des converties.

NOS DÉPÊCHES

par Services Télégraphiques et Téléphoniques spéciaux

LA GUERRE
Russo - Japonaise

LE DÉSASTRE RUSSE
à Port-Arthur

Le gouvernement tsariste ne dit pas toute la vérité. — Trois cuirassés russes seraient coulés. — Emotion et colere à Pétersbourg. — Criminelle incurie des gros galonnés russes. — Un rapport détaillé de l'amiral Togo.

Pétersbourg, 27 juin. — Le désastre de Port-Arthur continue à causer une émotion qui va en grandissant, car la nouvelle telle qu'elle est connue ici, prouve une incurie effroyable du côté du commandement.

Quelques-uns, en petite minorité, veulent espérer que la nouvelle est fausse ; la dépêche officielle d'Alexeieff, arrivée dans la journée, ne fait pas mention des désastres, mais il existe une dépêche plus longue que celle qui a été communiquée et que nous avons publiée hier. Le gouvernement du tsar n'ose pas faire connaître toute la vérité et le public, justement alarmé, se dit que le désastre est plus grand encore que celui annoncé. Des dépêches privées, parvenues de Chéfou, disent que **trois cuirassés russes ont été coulés à Port-Arthur.** L'opinion est affolée et vivement excitée contre le gouvernement et contre les chefs qui commandent à Port-Arthur. On finira bien par connaître toute la vérité, qu'on ne communique que par lambeaux.

En tout cas, ce qui est maintenant certain, nettement démontré, c'est la criminelle incurie des officiers commandant l'escadre de Port-Arthur.

Dans la première attaque des torpilleurs japonais, dans la nuit du 8 au 9 février, comme dans la seconde attaque du 22 au 23 juin, l'opération a été singulièrement favorisée aux Japonais par le manque de surveillance et l'imprudence des Russes. Toute escadre qui, en temps de guerre, reste la nuit au mouillage (c'est-à-dire non libre de ses mouvements), dans une rade ouverte, est une escadre compromise. La réussite de l'attaque de février avait démontré aux Russes la justesse de cet axiome; il est incompréhensible qu'en juin ils *soient retombés dans la même erreur, et que leur escadre ait, une fois encore, pris* son mouillage dans la rade extérieure de Port-Arthur. Peu importe le nombre de torpilles lancées par les Japonais ; au cours de la première attaque, trois puissantes *unités ont été atteintes; au cours de la se*conde, trois autres l'ont été encore, dont une, un cuirassé, est perdue, d'après les renseignements officiels japonais. Le pygmée a terrassé le géant, David a eu raison de Goliath, mais n'est-il pas permis de dire *que le premier a tiré sa valeur de la négli*gence du second ?

L'opération de l'amiral Togo, remarquablement préparée et audacieusement conduite, a été favorisée par le manque de surveillance et l'imprudence des Russes. Rien ne peut justifier une pareille insouciance. Au lendemain du guet-apens du 9 février, l'amiral Starck pouvait avoir un semblant d'excuse dans ce fait que les Japonais engageaient les hostilités sans déclaration de guerre. Mais quelle excuse peut invoquer l'amiral Vithoeft ? Quel motif peut-il donner pour dégager la lourde responsabilité de son commandement ?

Six croiseurs, cinq cuirassés, quinze torpilleurs étaient là, dans la rade extérieure ; comment des torpilleurs japonais ont-ils pu s'approcher sans être vus, se glisser sans être signalés entre les patrouilles de torpilleurs russes, jusqu'à trois cents mètres des cuirassés qu'ils torpillaient tout à leur aise ? Que faisaient donc les projecteurs électriques ? Que faisaient donc les officiers qui commandaient les torpilleurs ?

L'indignation est grande en Russie. Certes, nous le croyons sans peine. Qu'on se demande ce qui se passerait en France en semblable circonstance, si nous apprenions que trois de nos plus beaux cuirassés ont été torpillés et mis hors de combat dans le port de Cherbourg ou dans le port de Toulon.

L'amiral Vithoeft, qui a été longtemps professeur à l'Ecole des torpilleurs à Cronstadt, ne trouvera aucune raison qui puisse diminuer l'étendue de sa faute. Cette fois, on ne peut crier à la malchance, à un de ces coups du destin que l'homme est incapable de prévoir : il y a eu seulement un chef qui s'est laissé surprendre.

Rapport de l'amiral Togo

Tokio, 27 juin. — L'amiral Togo vient d'envoyer au gouvernement japonais le rapport complémentaire suivant :

« Le 23 juin, ma flotte attaqua l'ennemi au large de Port-Arthur.

Le matin de bonne heure, le navire éclaireur me signala par télégraphe que les cuirassés « Peresviet », « Poltava », « Sevastopol », avec les croiseurs « Bayan », « Pallada », « Djemma », « Novik », « Askold », précédés de plusieurs vapeurs drague-mines, sortaient du port.

Je me dirigeai en toute hâte vers le lieu de rendez-vous fixé pour le cas de sortie de l'ennemi.

Vers onze heures du matin, le « Cesarewitch », le « Retvisan », et le « Pobieda » rejoignirent les vapeurs drague-mines, qui commencèrent à circuler dans la section des mines et tentèrent de se frayer un chemin.

Nous les gênions.

A trois heures du soir, les 4e et 14e flottilles attaquèrent 7 des contre-torpilleurs qui couvraient les opérations de drague des bâtiments russes.

Un des navires russes ayant pris feu, s'enfuit dans le port. Le « Novik » sortit et rejoignit le gros de la flotte.

L'ennemi s'étant frayé un chemin avec l'aide des vapeurs drague-mines, le « Novik » se lança vers la haute mer. Notre troisième escadre de combat, gardant le contact, attira l'ennemi vers le Sud.

Notre première escadre, cachée au sud de l'île Gugan, attendait l'ennemi et concentrait tous ses destroyers.

A six heures un quart du soir, notre première escadre aperçut l'ennemi à huit milles au nord-ouest de l'île Gugan.

Le « Cesarewitch » ouvrait la marche avec le « Novik » et les contre-torpilleurs à sa droite.

Ils se dirigeaient vers le sud. A sept heures et demie, la distance qui nous séparait était de 14 kilomètres.

L'ennemi changea sa route légèrement et nous le suivîmes.

A huit heures et demie, l'ennemi changea encore sa route vers le nord. Nous fournâmes de huit points et nous marchâmes en ligne jusqu'au coucher du soleil.

A neuf heures vingt, j'ordonnai aux torpilleurs d'attaquer l'ennemi.

A neuf heures et demie, quand nous fûmes à une distance de cinq milles du port, la 14e flottille fit la première attaque sur l'arrière de l'ennemi, la 5e flottille suivant.

Le désordre se mit parmi la flotte ennemie, qui ne put atteindre le port, de telle sorte qu'à dix heures et demie, elle mouilla dans la rade, où nous l'attaquâmes huit fois avant la tombée de la nuit.

A dix heures et demie ,notre 16e flottille s'élança de Shosen-Point et lança deux torpilles sur l'avant d'un cuirassé qui ressemblait au « Peresviet » et qui coula immédiatement.

Nous ne pûmes nous assurer d'aucun autre résultat jusqu'au matin, où nous vîmes qu'un cuirassé manquait et que deux navires du type « Sevastopol » et « Diana » étaient incapables de manœuvrer leurs machines.

Le 24, la flotte ennemie rentra au port, quelques navires étant remorqués et d'autres par leurs propres moyens. Le dernier rentra à quatre heures après-midi.

Les opérations en Mandchourie

DEUX ECHECS RUSSES

Tokio, 27 juin. — Une portion de l'armée de Takouchan a eu jeudi deux engagements Dans le premier elle surprit et chassa un escadron de cosaques posté à Hstientchiapou ,à dix milles au nord-ouest de Sandaokou sur la route de Tachitchiao.

Dans le second engagement, elle repoussa un détachement russe qui occupait la colline au nord de Santaoho. Les Russes ont perdu 60 morts .Ils sont retournés dans la direction du Nord-Ouest. L'artillerie et l'infanterie russes portées à Hsiakotaou couvraient leur retraite.

Les armées en présence

Liao-Yang, 27 juin. — Devant l'armée de Kouropatkine, les armées combinées des généraux Okou et Kouroki, composées d'au moins six divisions chacune, sont rangées en ordre de bataille au sommet de la péninsule de Liao-Toung. Le nombre de ces soldats est au moins trois fois supérieur à ceux qui s'étaient trouvés engagés dans les affaires de Kiulientcheng et de Vafangtien.

Le rapprochement continuel des forces adverses prêtes à combattre augmente continuellement la tension. L'approche de la saison des pluies rend absolument inévitable une grande bataille qui fera peut-être époque dans l'histoire de l'Extrême-Orient ; cependant on dit que les Japonais se replient dans la direction de Kaichan.

Rapport officiel russe

Pétersbourg, 27 juin. — Le général Sakaroff envoie à l'état-major général le télégramme suivant :

«Le matin du 25 juin, les avant-gardes de l'ennemi, occupant les vallées de la rivière Kho, à seize kilomètres au sud-ouest de Haitchjou, ont reculé de dix kilomètres au sud plus près de Senioutchen.

Le 24 juin, dans la journée, un détachement ennemi, composé de deux compagnies et de deux escadrons s'approcha du village de Siadian dans les montagnes, à onze kilomètres de Haitchjou, dans la direction du sud.

Les patrouilles ennemies apparurent aussi dans les localités de Khouaivanfyna à 25 kilomètres à l'est de Kaitchjou et à 7 kilomètres au nord-ouest du défilé de Tchapaulin .Un détachement d'avant-garde japonais a occupé, sur la route du sud de Siouyen à Haitchjou, le village de Mamiarlhoou.

Les patrouilles ennemies se tiennent également entre Kriadahoou et Madiavaisa sur la route de Khanza à Sia-Khouanou.

Les défilés de Pandziabey et de Pantchiniou sur la route nord de Sion-Yen à Haitchjou continuent à être occupés par l'ennemi ; il n'y a aucun changement dans la direction de Siou-Yen à Hait-Tcheng. Nos chasseurs ont eu, le 24 juin, une escarmouche avec une patrouille ennemie sur la route de Feng-Hoang-Tcheng à Hait-Tcheng, dans la localité de Sargannhoou à 25 kilomètres au nord-ouest de Feng-Hoang-Tcheng. L'ennemi a eu un tué.

Dans la soirée du 24 juin, on a découvert la marche en avant des Japonais de Sarganhoou, par la route de Hait-Cheng, et leur détachement d'avant-garde, composé de deux compagnies, a occupé le village de Kangapouza.

Un petit détachement ennemi a occupé Toungopouza, à huit kilomètres au nord-ouest de Selutchjan. »

Les pertes des japonais à Vafangou

Tokio, 2 juin. — Le général Oku adresse le rapport suivant :

—Nos pertes à Telissou (Vafangou) ont été de 217 tués, dont 7 officiers, et 946 blessés ,dont 43 officiers. »

Les Cosaques

Pétersbourg, 27 juin. — Le correspondant des « Novosti » télégraphie de Moukden que le général Michtchenko a surpris un détachement d'éclaireurs japonais en le tournant à l'ouest du Yalou.

L'attaque des cosaques fut d'abord repoussée, mais des renforts leur étant venus, ils brisèrent la résistance des Japonais qui s'enfuirent en débandade pendant douze heures jonchant la vallée de leurs cadavres.